



الخزينة العامة للمملكة
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

- Une reddition des comptes qui intègre les activités spécifiques de l'Etat selon une comptabilité en droits constatés ;
- Une préfiguration de la comptabilité d'analyse des coûts et d'une gestion prévisionnelle de la trésorerie de l'Etat.

La Réforme de la Comptabilité de l'Etat se traduira en définitive par :

- Une amélioration du contenu et de la lisibilité des opérations comptables au bénéfice des utilisateurs (Gouvernement, Parlement, Cour des comptes) ;
- Une meilleure lisibilité pour l'emploi des crédits budgétaires ouverts par l'autorisation parlementaire.

LA RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT

- ✓ Le référentiel comptable
- ✓ Le bilan d'ouverture
- ✓ La qualité comptable
- ✓ Le système d'information
- ✓ La conduite du changement

7etmouch



الخزينة العامة للمملكة
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

Trésorerie Générale du Royaume

Boîte postale n° 21495,
Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat
Tél : 05 37 57 81 90

www.tgr.gov.ma

RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ DE L'ETAT

La réforme de la comptabilité de l'Etat constitue un chantier d'envergure nationale :

- de par les changements profonds qu'elle implique pour les finances de l'Etat (véritable outil de modernisation) ;
- dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'un mouvement global de réformes visant la modernisation de l'administration et la transparence de la vie publique ;
- à raison du nombre d'acteurs impliqués et des expertises à mobiliser ;
- eu égard à la pluralité des structures administratives de l'Etat et au volume des opérations avec les tiers.

Des objectifs qui concourent à asseoir les bases d'une transparence financière pour les opérations de l'Etat, permettant de :

- Retracer de manière fidèle et exhaustive l'intégralité des opérations de l'Etat, malgré leur complexité et l'importance de leur volume ;
- Produire une information comptable et financière fiable, pertinente et rapide ;
- Faciliter le contrôle des finances de l'Etat ;
- Introduire l'optique patrimoniale dans la comptabilité de l'Etat ;
- Rationaliser la gestion de la trésorerie de l'Etat.

Un système comptable à 3 dimensions permettant de fournir un large spectre d'informations financières et comptables :

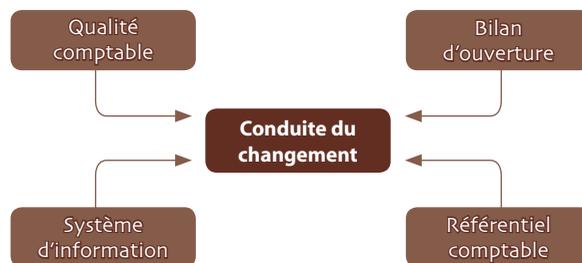
- Une comptabilité budgétaire : traduction du respect de l'autorisation parlementaire, enrichie par les apports de la nouvelle approche budgétaire axée sur les résultats ;
- Une comptabilité générale, qui dépasse la simple logique d'encaissement et de décaissement pour

- privilégier une comptabilité d'exercice à forte valeur ajoutée pour la dimension patrimoniale ;

Une comptabilité d'analyse des coûts, en perspective, pour valoriser l'information issue de

- la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale (mesure de la performance des actions des différentes administrations).

La Réforme de la Comptabilité de l'Etat s'articule autour de cinq principales composantes :



Chaque composante constitue un véritable projet avec une démarche de mise en œuvre qui :

- s'inscrit dans un processus d'amélioration continue;
- procède d'un véritable esprit partenarial (implication de l'ensemble des intervenants).

La Réforme de la Comptabilité de l'Etat permettra d'offrir des indicateurs pour les stratégies de maîtrise des finances publiques, à travers :

- Une meilleure connaissance du patrimoine de l'Etat (identification et valorisation des immobilisations, prise en compte des stocks, comptabilisation des risques potentiels, vision des charges futures...);
- Une plus grande efficacité des procédures par le renforcement du contrôle de la qualité comptable (contrôle interne, pistes d'audit...);